

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00309

SOUTIEN AUX FORMATIONS ET RECHERCHE D'EXCELLENCE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 61

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 61

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

RECU EN PREFECTURE

Le 27 septembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180913-D20180030910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180927

Membres titulaires absents excusés :

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Gilles ESTABLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

SOUTIEN AUX FORMATIONS ET RECHERCHE D'EXCELLENCE

1) Éléments de contexte :

L'enseignement supérieur stéphanois présente des formations d'excellence et spécifiques : une université pluridisciplinaire de plein exercice intégrant un secteur santé, des Masters pluridisciplinaires, un collège doctoral coordonnant 6 Écoles Doctorales, des écoles d'ingénieurs à rayonnement national et international rattachées ou associées pour certaines à l'Institut Mines Télécoms, une formation en design classée A+ (Ecole Supérieure d'Art et Design) et un pôle d'apprentissage diversifié et reconnu. Ces formations sont adossées à des activités de recherche (34 laboratoires de recherche reconnus par le Ministère uniquement au sein de l'Université, dont 19 UMR) qui collaborent étroitement avec le tissu économique local.

Ces spécificités sont reconnues essentiellement dans 4 domaines : l'ingénierie pour l'industrie, l'ingénierie pour la santé, le numérique et le design (et par extension architecture, art et culture). Elles ont par ailleurs servi de fondations à la création des communautés d'innovation Mises en œuvre par Saint-Etienne Métropole en partenariat avec les pôles de compétitivité (cf. délibération du Bureau de mars 2018).

Dans ce contexte, Saint-Etienne Métropole est naturellement sollicitée pour soutenir les programmes de formations et de recherches associés à ces domaines d'excellences.

2) Soutien aux activités de formations et recherches d'excellence :

- **Ecole Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne (ESADSE) : *Master « Prospective design »***

Le Master « Prospective design » résulte d'un partenariat entre trois établissements d'enseignement supérieur du site de Saint-Etienne : l'ESADSE, l'Ecole des Mines et l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Jean Monnet. A ce titre, il s'inscrit dans la volonté de la Métropole de développer dans les champs du design et de l'industrie des excellences stéphanoises au sein de la future grande Université de Lyon Saint-Etienne.

Unique en France, il propose une formation qui intègre l'innovation technologique comme composante de la création de valeurs, à part égale avec le design et l'innovation économique et sociale, créant ainsi une approche totalement pluridisciplinaire, à l'interface entre les métiers du marketing, de la création et de l'ingénierie. Il s'agit in fine de former des profils de type « Design Manager » en capacité de mettre en œuvre :

- une pratique de la création industrielle orientée vers un design prospectif,
- des technologies émergentes en les déployant dans des projets centrés sur les usages et pratiques d'usagers,

- des modèles économiques originaux, notamment dans le domaine de l'innovation sociale.

Après une première phase de mise en œuvre du Master sur la période 2015-2017, afin de poursuivre son développement, notamment à l'international, l'ESADSE sollicite Saint-Etienne Métropole à hauteur de 35 000 euros par an pendant 3 ans.

- **Université Jean Monnet : *Institut Universitaire Stéphanois de PREvention et Santé GlobalE (PRESAGE).***

Le processus *Initiative d'Excellence (IDEX)* de l'Université de Lyon amène l'Université Jean Monnet à déployer une stratégie d'identification de ses pôles de compétences spécifiques.

Dans un contexte national favorable à la promotion de la prévention, et en vue d'optimiser la visibilité du fort potentiel stéphanois dans ce domaine de recherche, l'Université porte à ce titre un projet d'Institut Universitaire Stéphanois de Prévention qui s'appuie sur une Société Fédérative de Recherche transdisciplinaire, intégrée à la feuille de route de l'IDEX, du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et qui devrait s'inscrire comme établissement universitaire support du Plan Régional de Santé établi par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

L'institut Universitaire PRESAGE permettra de rassembler un consortium multidisciplinaire d'équipes de recherche en prévention, en lien avec les autres actions structurantes en santé du territoire stéphanois tels le Campus Santé Innovation et le Gérontopôle (lien avec la chaire *santé des aînés*). Le projet de l'Université pourrait être à même de renforcer les forces scientifiques, de mutualiser les ressources et de donner aux compétences du site une visibilité régionale et une dimension d'expertise nationale, avec en perspective une meilleure valorisation économique sur le territoire.

Dans ce contexte, l'Université Jean Monnet sollicite Saint-Etienne Métropole à hauteur de 45 000 euros par an pendant 3 ans.

- **Ecole Nationale Supérieur d'Architecture de Saint-Etienne (l'ENSASE) : *Programme Le Corbusier 2050.***

L'ENSASE est un établissement public sous tutelle conjointe des ministères chargés de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et membre associé l'Université de Lyon. L'école dispense un enseignement à la fois professionnel et universitaire qui vise à assurer les bases essentielles à la pratique des métiers de l'architecture, tout en ouvrant sur la recherche.

L'ENSASE se propose à la manière de Le Corbusier de répondre à la question du futur de l'habitat et d'étudier, imaginer les scénarii portant sur « habiter demain l'unité de Firminy-Vert ». Il s'agira dans le cadre de travaux de recherche et d'ateliers, d'anticiper les changements de comportements liés aux mutations sociales et environnementales, faisant écho à l'héritage de Le Corbusier, en particulier l'autonomie fonctionnelle et énergétique.

Sur un plan général, ce programme permettra de contribuer au plan d'actions visant à donner plus de lisibilité et d'attractivité à l'inscription de la maison de la culture de Firminy au patrimoine mondial de l'UNESCO.

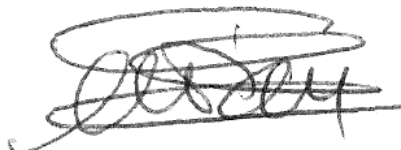
Dans ce contexte, l'ENSASE sollicite Saint-Etienne Métropole à hauteur de 15 000 euros/an pendant 3 ans.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'attribution à l'Établissement Public de Coopération Culturelle Cité du design ESADSE d'une subvention de 35 000 euros au titre du Master « Prospective design » ;**
- **approuve l'attribution à l'Université Jean Monnet d'une subvention de 45 000 euros au titre de l'Institut des préventions PRESAGE ;**
- **approuve l'attribution à l'Ecole Nationale supérieure d'Architecture de Saint-Etienne d'une subvention de 15 000 euros au titre du programme « Le Corbusier 2050 » ;**
- **approuve les projets de conventions triennales correspondants ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2018 sur le compte 65738 - SUBFCT FLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU